



CSS du 04 avril 2024



**ENSEMBLE,
TOUS RESPONSABLES**

R.S.E. Groupe DE SANGOSSE France





Chiffres clés au 1^{er} avril 2024 du Groupe DE SANGOSSE



Bilan annuel suivant l'Article D125-34 du Code de l'Environnement :

- ✓ Les actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût
- ✓ Le bilan du système de gestion de la sécurité
- ✓ Les comptes rendus des incidents et accidents de l'installation
- ✓ Les comptes rendus des exercices d'alerte
- ✓ Le programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques
- ✓ La mention des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet
- ✓ Les informations diverses que l'exploitant souhaite communiquer





“

Notre projet d'entreprise est lié à la vision d'une agriculture positive, moderne et durable en lien avec notre ambition RSE.

”



INTERNATIONAL



INNOVATION



BIOSOLUTIONS



DE SANGOSSE



NOTRE RAISON D'ÊTRE



BIOSOLUTIONS

Accompagner la transformation profonde des filières agricoles en mettant nos **BioSolutions** à disposition de tous les types d'agricultures.

La synergie croisée de nos technologies permet de **Nourrir, Stimuler et Protéger** les cultures pour **une triple performance économique, sociale et écologique.**



Rachat de l'Entreprise
par les Salariés

1926
Création

1989

depuis, l'actionnariat salarié
est majoritaire



Siège social - Agen

SENS MAITRISE DU CAPITAL
ENGAGEMENT VISION LONG TERME

BIOSOLUTIONS

INTERNATIONAL INNOVATION RSE

CULTURE D'ENTREPRISE PROJETS



Mise en service en 1999



Site logistique (3000 m² stockage) : prestation pour tiers + produits à destination de l'agriculture (phytopharmaceutiques et semences)



6 personnes (dont 4 en logistique)



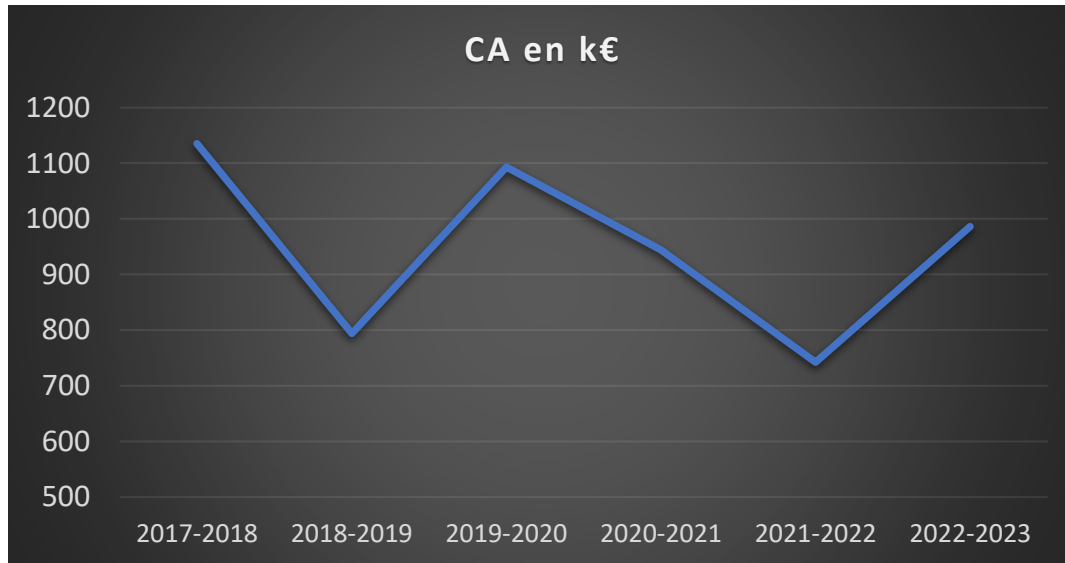
Classement : Autorisation - Seveso Seuil Haut (depuis 2002)

- ✓ 2 tonnes de produits toxiques - tox. aigue 1
- ✓ 450 tonnes de produits toxiques - tox. aigue 2 et 3
- ✓ 1800 tonnes de produits toxiques pour l'environnement



 **Effectif** : 8,59 etp sur la campagne 22-23 (7,91 en 21-22)

 **CA (Prestation logistique) du site** : 986 k€ sur la campagne 22-23





depuis la dernière CSS



Etude :

- ✓ Pas d'étude



Investissement :

- ✓ Mise en place supervision des consommations élec. (16 k€)








Formation :

- ✓ Interne : recyclage obligatoire
- ✓ Externe : incendie + recyclage obligatoire



Données générales :

22-23 (sept. à août)

	22-23		
	Tonnage préparé	5400 t	+ 12%
	Eau (consommation)	48 m ³	- 7%
	Électricité (consommation)	90 MWh	- 11 %
	Gaz naturel (consommation)	248 MWh	- 35 %
	DIB (production)	4 t	+ 33%
	DID (production)	6 t	/

⇒ **Impact limité en fonctionnement normal**

* *Système de gestion de la sécurité*



Suivi du planning de gestion des EIPS* :

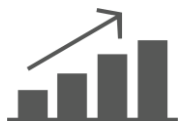
22-23 (sept. à août)



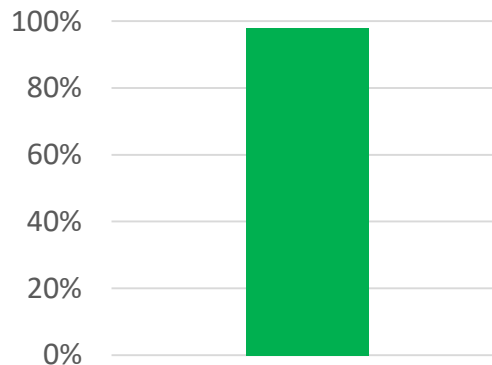
+ de 40 paramètres suivis (contrôle réglementaire, essai interne, ...)



90 % du planning respecté



⇒ 22-23 : 98 %



* *Éléments Importants Pour la Sécurité*



Suivi des paramètres HSE* :

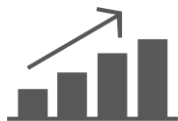
22-23 (sept. à août)



7 paramètres suivis : 5 équipements IPS** (détection incendie, groupe motopompe, Robinets incendies armés/extincteur, vannes confinement) + état des stocks (respect de l'arrêté préfectoral) + suivi des eaux (eaux souterraines et eaux pluviales)



0 écart / seuil réglementaire ou objectif interne fixé



⇒ **22-23** :



Équipement IPS**

1
(fuite sur
motopompe)



Etat des stocks

0



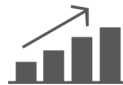
Suivi des eaux

0

* Hygiène Sécurité Environnement ** Important pour la sécurité



0 événement



depuis la dernière CSS

Accident

Presqu'accident

Incident

Site

Groupe

0

0

0

1

→ Déversement accidentel vers milieu naturel

0

3

-
- Extinction mousse auto : émulseur HS
 - Robinet Incendie Armé : fuite sur canalisation principale
 - Rétention cellule stockage suite à orage

Accident Env.Sécurité
(Définition interne)



1 exercice / an



1 exercice / an

depuis la dernière CSS



1^{er} décembre 2023 : exercice POI (Plan d'Opération Interne)

Exercice en période non-ouvrée (19h)

Incendie « cellule C2 » (scénario POI 02) suite à malveillance

Point fort : fonctionnement de l'astreinte, état des stocks

Points d'amélioration : supports synthétiques pour astreinte



22-23 (sept. à août)



Etude :

- ✓ Mise à jour étude ATEX (Atmosphère Explosive)



Investissement :

- ✓ Travaux de mise en conformité Lubrizol 2 (200 k€ sur 3 ans)
- ✓ Mise en place vidéosurveillance (160 k€ sur 2 ans)
- ✓ Mise en place bornes de recharge véhicules électriques (10 k€)



Formation :

- ✓ Interne : recyclage
- ✓ Externe : recyclage obligatoire



depuis la dernière CSS



Inspections DREAL

- ✓ 19 septembre 2023
 - Thématique « Sûreté », en collaboration avec la Gendarmerie
 - Suite à donner :
 - 1 fait susceptible de suites portant sur l'intégrité de la clôture + recommandations de la part de la gendarmerie
 - 8 observations diverses visant à améliorer la sûreté du site



Arrêtés Préfectoraux

✓ /



depuis la dernière CSS



Porter à connaissance / modifications

Aucune modification



À venir



Porter à connaissance / modifications

1 « porter à connaissance » :

Changement d'exploitant (à partir de sept.24)

- Création d'une filiale spécialisée dans la vente de prestation logistique (2^{ème} trimestre 2024)
- Transfert des sites logistiques à la nouvelle filiale (au 1^{er} septembre 2024)
- Porté à connaissance auprès de la Préfecture (septembre 2024)



Merci de votre attention



**ENSEMBLE,
TOUS RESPONSABLES**

R.S.E. Groupe DE SANGOSSE France

